

FACE À LA TRANSPHOBIE

NI OUBLI NI PARDON !

Le 18 octobre aura lieu pour la 18^{ème} fois l'Existrans, afin de revendiquer des droits pour les personnes trans. En effet, celles-ci sont obligées d'affronter un véritable parcours du combattant pour accéder aux traitements médicaux (notamment hormones et chirurgie) leur permettant de changer leur corps, ou encore pour accéder à un changement d'état-civil et se voir délivrer des papiers d'identité au genre dans lequel elles vivent.

Cette **transphobie d'État** relaie et renforce la transphobie causée par un système patriarcal, qui perpétue l'idée qu'être homme ou femme est un fait de nature, causé par la génétique, alors qu'il s'agit de constructions sociales, de rapport d'oppression entre un groupe dominant et un groupe dominé.

Cette transphobie ambiante engendre une situation de **grande précarité pour les personnes trans**, qui ont beaucoup de difficultés à trouver un travail ou à avoir un accès à la santé. Par ailleurs les personnes trans subissent des violences, que ce soit dans la rue, au travail, dans la famille ou dans le couple, par la police, dans les prisons, etc.

Les discours et les actes transphobes peinent souvent à être largement dénoncés : ainsi faut-il rappeler que lorsque les réactionnaires de la Manif pour tous brandissent des pancartes « Ma maman s'appelle Robert », ou que les fascistes délirent à propos de la « théorie du genre » et des garçons transformés en filles dans les écoles maternelles, il s'agit d'attaques dirigées en premier lieu vers les personnes trans. Pour autant, nombre d'universitaires défendant les études de genre (gender studies) **continuent à passer cette violence transphobe sous silence**, quitte à avancer l'argument selon lequel il n'est pas question de nier les différences biologiques entre hommes et femmes

Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les personnes qui subissent plusieurs oppressions. Ainsi les personnes trans blanches et issues de milieux bourgeois peuvent avoir accès à des ressources pour affronter la transphobie qu'elles subissent. C'est plus compliqué pour celles qui ont aussi le statut de femmes, de sans-papiers, de précaires, etc. Également pour les femmes non blanches et prostituées, qui ont beaucoup plus de risques d'être assassinées ou de finir en prison.

Par conséquent, si **nous soutenons des luttes pour des mesures législatives concrètes**, comme un changement d'état-civil simplifié ou une meilleure prise en compte par les médecins, nous estimons que, seules, elles seraient insuffisantes, et qu'il est aussi capital de lutter pour la régularisation de tou-te-s les sans-papiers, contre ce système raciste et néocolonial, contre le capitalisme qui engendre l'exploitation et la précarité, et contre le patriarcat qui est la cause du sexisme, de l'homophobie et de la transphobie.

En tant qu'anarchistes, nous pensons que **seules la lutte et l'autogestion nous permettront de sortir d'un tel système**, que ses dirigeants ont tout intérêt à préserver. Nous avons conscience qu'une telle auto-organisation ne peut être réellement effective qu'à condition que les personnes marginalisées puisse prendre pleinement leur place dans les organisations militantes de leur choix et dans les luttes... Il est par conséquent nécessaire de lutter au quotidien contre la transphobie, le sexisme, le racisme, l'homophobie, toutes les oppressions et tous les systèmes de domination.

À SAVOIR

Une personne trans est une personne qui vit dans un genre différent de celui qui lui a été assigné à la naissance. Un homme trans est donc un homme qui, à sa naissance, a été étiqueté « F », alors qu'une femme trans est une femme qui, à sa naissance, a été étiquetée « M ». À l'inverse, une personne cis est une personne qui n'est pas trans, c'est-à-dire qui vit dans le même genre que celui qui lui a été assigné à la naissance. Un changement d'état-civil est l'acte de changer le prénom et/ou le sexe mentionné sur son état-civil (et, par conséquent sur les documents officiels comme la carte d'identité, de sécurité sociale, etc.). À l'heure actuelle, les personnes trans qui désirent un tel changement sont soumises à l'arbitraire des juges : en effet, une circulaire préconise le changement du sexe à l'état-civil à partir du moment où il y a « irréversibilité », notion qui reste soumise à l'interprétation de chaque juge, la plupart continuant à exiger des opérations chirurgicales. En théorie, les personnes trans ont le droit, comme tout le monde, de choisir leur médecin. Cependant, le fait que de nombreux médecins n'acceptent pas de suivre des personnes trans et que certaines équipes hospitalières s'autoproclament expertes du sujet conduit de fait un grand nombre de personnes trans à devoir passer par des psychiatres et endocrinologues désignés par les équipes en question.



COORDINATION DES
GROUPES ANARCHISTES

MARCHE EXISTRANS

SAMEDI 18 OCTOBRE

14H

PARIS

CONTACT

SITE WEB

Ⓜ Stalingrad

secretariat@c-g-a.org

http://www.c-g-a.org